



**Syndicat CGT Gascogne Paper/ Sack 9 cité des Papeteries 40200 Mimizan**  
**Blog : filpac gascogne mimizan**

## L'évolution des propositions de la direction lors des réunions NAO

| Le 15 février 2010   | le 1 <sup>er</sup> mars 2010  | le 2 mars 2010  | 16 mars 2010  |
|--|---|---|---|
| 1% en mars + revoiture en octobre<br>Majo dimanches et J F à 70%<br>Majo des nuits à 22% au 1 <sup>er</sup> mai<br>Tickets restaurants :<br>+ 6 tickets pour les journaliers et 2x8 disc<br>17 pour le 2x8 continu et 3 pour les 3x8<br>Jour de solidarité acquis définitivement | <b>Deux scénarios possibles</b><br>1,2 % en mars+ revoiture en octobre<br>Majo dimanches et J F à 70%<br>Majo des nuits voir en 2011<br>Tickets restaurants :<br>+ 6 tickets pour les journaliers et 2x8 disc<br>17 pour le 2x8 continu et 3 pour les 3x8<br>Jour de solidarité acquis définitivement<br><b>ou si atteinte EBE en juin</b><br>1,2 % en mars+ revoiture en octobre<br>Majo dimanches et J F à 70%<br>Majo des nuits à 23%<br>Jour de solidarité acquis définitivement<br>Tickets restaurants : 1/ jour de travail les journaliers et 2x8 disc et continu<br>3 T Resto pour les 3x8 | 1,2 % en mars+ revoiture en octobre<br>Majo dimanches et J F à 70%<br>Tickets restaurants : 12 tickets à 6 € (part patronale de 60%) pour les journaliers et 2x8 disc et continu<br><b>ou si atteinte tonnage budgété en juin sur les 4 machines</b><br>Majo des nuits à 23%<br>Prime de 50€ brute pour les journaliers et 2x8 discontinu | 1,2 % en mars+ revoiture en octobre<br>Majo dimanches et J F à 70%<br>Majo des nuits à 22% au 1 <sup>er</sup> mai<br>Tickets restaurants : 12 tickets à 6 € part patronale de 60%<br>OU un panier de jour (au libre choix des salariés) 21 x 1,30 (brut)/ mois<br><b>augmentations au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b><br><b>Si atteinte du tonnage budgété au 31/12/10:</b><br>Majoration des nuits à 23%<br>Tickets restaurants : + 2 tickets<br>Prime de jour : passerait de 21 x 1,50 € (brut) |

**Suite aux propositions « évolutives et constructives de la direction !!! »**



Le syndicat CGT ne signera pas l'accord, suite au résultat du vote de l'AG, car les propositions sont insuffisantes et sont sous conditions d'atteinte du tonnage de production.

**Il n'y a que notre PDG pour penser que si le tonnage budgétisé n'est pas atteint c'est l'unique faute des salariés « terroristes et irresponsables » !!!**

**Malgré la signature des deux syndicats minoritaires rien n'est figé nous pouvons encore faire évoluer cet accord.**

**Le syndicat CGT vous invite à venir débattre de cette situation le lundi 22 mars à 17 h 30 à la salle A du forum de Mimizan et nous déciderons, tous ensemble, des suites à donner....**